

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20231009-D\_09\_10\_23\_07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2023

Affichage : 13/10/2023

**Délibération n°09-10-2023-007**

*3.2 Aliénations*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 9 octobre 2023*

Date de convocation	3 octobre 2023
Date d'affichage	3 octobre 2023

Membres en exercice	55
Membres présents	47
Votants	49 (dont 2 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 9 octobre à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Cormes, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Étaient présents** : 46 - M. Serge AUGER, Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Christiane VAN RYSSEL.

**Était représenté** : 1 - M. Éric BARBIER représenté par M. Pierre CRUCHET.

**Pouvoirs** : 2 – M. Emmanuel BOIS ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ.

**Étaient excusés** : 6 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Pierre BOULARD, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Gaëtan THOMAS, Mme Laëtitia VEEGAERT.

**Secrétaire de séance** : M. Didier TORCHÉ.

**ECONOMIE : CESSION D'UN TERRAIN  
SUR LA ZONE D'ACTIVITÉ DES AJEUX (LA FERTÉ-BERNARD)**

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le rapport du Président,  
Après en avoir délibéré,

**EST INFORME** que :

- La Communauté de communes a été sollicitée par un entrepreneur afin d'acquérir une parcelle dans la zone des Ajeux à La Ferté-Bernard en vue de l'implantation de son activité de restauration.
- Le terrain à bâtir retenu, porte le numéro ZD 386p, sa superficie est de 2 474 m<sup>2</sup> sous réserve des opérations de bornage. Il est aménagé et viabilisé pour les entreprises.
- Le prix du m<sup>2</sup> a été fixé à 15 € HT. L'avis obligatoire des services de l'état a bien été rendu et le prix fixé pour la vente est conforme.

**VALIDE** la vente de la parcelle ZD 386p sur la ZA des Ajeux à La Ferté-Bernard à Monsieur PERDREAU ou toute autre personne s'y substituant, à hauteur de 15 €/m<sup>2</sup> pour une surface validée définitivement après les opérations de bornage.

**PREND ACTE** que cette cession sera soumise au régime de la TVA dans la mesure où les deux parties y sont assujetties, la TVA applicable sur le montant total étant réglée par l'acquéreur.

**PREND ACTE** que les frais de bornage éventuels sont à la charge de l'acquéreur.

**MANDATE** l'étude de Maître ALIX-CHAPEDELAINE à La Ferté-Bernard pour l'établissement de l'acte notarié, dont les frais seront à la charge de l'acquéreur.

**AUTORISE** le Président ou son représentant à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 49  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique  
Le 9 octobre 2023

Pour extrait conforme  
Le 10 octobre 2023

Le Président

M. Didier REVEAU